

DROITS HUMAINS

Un plan pour l'amélioration de la qualité de vie des autochtones

Les cadres des ministères et du système des Nations unies échangent dans le cadre d'un atelier à Brazzaville sur le Plan d'action national d'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones 2022-2026. La rencontre devrait permettre de définir les modalités de mise en œuvre du plan qui s'inscrit dans l'optique de la poursuite des efforts engagés en faveur du bien-être de ces personnes.



Page 4

Le ministre de la Justice ouvrant les travaux de l'atelier

GUINÉE ÉQUATORIALE

Obiang Nguema s'engage à poursuivre le développement de son pays

Le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a été investi hier à Malabo pour un nouveau mandat de sept ans. Dans son discours, il s'est engagé à poursuivre les efforts entrepris en faveur du développement du pays. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de plusieurs chefs d'Etat dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso. Le chef de l'Etat équato-guinéen a été réélu le 20 novembre dernier à l'issue des élections générales.



ANTIVALEURS

Front commun contre la corruption



Emmanuel Ollita Ondongo/Adiac

L'humanité célèbre ce 9 décembre la Journée internationale de la lutte contre la corruption. Au Congo, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption, Emmanuel Ollita Ondongo, a invité la population à s'engager davantage dans ce combat. « La corruption demeure un défi qui ne saurait être l'af-

faire des seuls gouvernants. Le combat contre ce fléau devrait requérir la volonté de tous. La sensibilisation menée depuis l'année dernière ainsi que les résultats des enquêtes en cours de traitement ne manqueront pas de faire bouger les lignes. », a-t-il déclaré.

Page 3

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les enseignants vacataires vont reprendre des manifestations



Les enseignants vacataires vont manifester la semaine prochaine

Le collectif des enseignants vacataires de l'Université Marien-Ngouabi a annoncé la reprise des manifestations le 12 décembre prochain pour protester contre l'abandon des clauses consignées dans le relevé des conclusions de leur rencontre avec le chef du gouvernement. Il s'agit notamment de leur recrutement en qualité de permanents et du paiement des heures de vacation des années académiques de 2018 à 2022.

Page 5

ÉDITORIAL

Répétition

Page 2

ÉDITORIAL

Répétition

Mère des sciences dit-on, la répétition permet de mieux faire passer un message ou intérioriser une idée. Elle est aussi, dans une certaine mesure, une manière de rappeler à l'ordre, un moyen de tenir la mémoire en éveil et une mise en garde contre les comportements blamables des individus au sein de la société ou d'une administration.

L'insistance avec laquelle le président de la République rappelle la responsabilité des pouvoirs publics dans la lutte contre la corruption, la gabegie, et bien d'autres anti valeurs témoigne de la gravité de ces fléaux et de l'impérieuse nécessité de les éradiquer dans notre pays.

Si d'un côté la conscientisation constitue une méthode pour un changement de mentalité, la réprimande permet de l'autre de dissuader les récidivistes de toute attitude rétrograde. La seconde option considérée, il revient donc à la justice et à toutes les institutions concernées de jouer leur partition dans cette bataille qui ne peut produire des effets qu'à force de persévérance.

La tenue annoncée de la session du Conseil supérieur de la magistrature devrait ainsi jeter les bases d'une véritable remise en cause des magistrats dans leur rôle qui consiste à dire le droit.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les pharmaciens sollicitent l'arbitrage dans l'affaire Abdoul Madjid Traoré

Reçue par le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, le 8 décembre à Brazzaville, la délégation du Conseil national de l'ordre des pharmaciens a demandé aux députés de faire respecter la loi dans le litige qui les oppose à Abdoul Madjid Traoré.

«L'Assemblée nationale vote toutes les lois qui régissent notre pays avant leur promulgation par le président de la République, nous sommes venus dire aux députés qu'il y a eu une loi votée qui est mise à mal ; si elle pose des problèmes aux Congolais, il faut donc la changer. Pour le moment, elle n'est pas changée, tout ce que nous voulons c'est qu'on respecte la loi, que M. Abdoul Madjid Traoré vienne s'inscrire à l'ordre avant d'obtenir une autorisation auprès du ministère de la Santé », a expliqué le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, Jean Charles Claude Ongoly.

La séance de travail entre la représentation nationale et les pharmaciens fait suite aux menaces de grève proférées par le syndicat des pharmaciens. En effet, réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 décembre à Brazzaville, les professionnels du médicament ont accordé sept jours au gouvernement pour la résolution de ce litige sinon ils procéderont à la fermeture de leurs officines. « Notre syndicat avait émis, en 2019, un préavis de grève. Cela n'avait pas abouti parce que la ministre de l'époque avait promis annuler cette autorisation. Ce qui n'a pas été fait, voilà pourquoi nous avons tenu une assemblée extraordinaire au cours de laquelle nous avons encore réitéré ce préavis en donnant sept jours. Si l'autorisation n'est pas annulée, nous irons en grève », a poursuivi Jean Charles Claude Ongoly.

A l'issue de la rencontre avec les députés, les pharmaciens pensent qu'il serait préjudiciable de fermer les officines. « Nous avons laissé une ouverture pour que les décideurs discutent avec nous et afin que nous trouvions ensemble un moyen pour ne pas aller jusqu'à la grève. Il y a environ une année, nous avons fermé les officines pendant une demie journée, mais les échos reçus n'étaient bien parce que c'est la population qui en souffre. Nous en sommes conscients, voilà pourquoi nous avons donné un certain délai pour nous permettre de rentrer en contact, en discussions avec les autorités », a indiqué le chef de la délégation, précisant que le syndicat a pris la relève après le blocus constaté dans les pourparlers avec les pouvoirs publics.

La loi portant création et organisation de l'Ordre national des pharmaciens du Congo qui stipule en son article 29 : « Aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de cet Ordre ». Selon les pharmaciens, Abdoul Madjid Traoré ne remplit aucun critère et ne respecte pas la procédure. « Abdoul Madjid Traoré n'a pas d'agrément et n'est pas inscrit à l'ordre. Son dossier date de 2008 et c'est en 2017 qu'il a reçu l'autorisation alors que plusieurs ministres sont passés à la Santé sans en délivrer », a déploré Jean Charles Claude Ongoly.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ANTIVALEURS

Front commun contre la corruption

Dans sa déclaration faite à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a interpellé la population congolaise pour qu'elle s'implique davantage dans le combat et endigue ce fléau.

Célébrée le 9 décembre, la Journée internationale de lutte contre la corruption est placée sur le thème « 20 ans de la Convention des Nations unies contre la corruption (Cnuc) : unissons le monde contre la corruption ». En effet, un mal insidieux dont les effets sont aussi multiples que délétères, la corruption sape la démocratie et l'Etat de droit, entraînant ainsi des violations des droits de l'homme, fausse le jeu des marchés, nuit à la qualité de la

vie, ouvre les portes à plusieurs phénomènes qui menacent l'humanité et détruisent tous les efforts de construction des pays ainsi que leur développement économique et social.

«... La lutte contre la corruption nous interpelle tous et nous engage tous, car nous avons l'obligation de garantir une meilleure vie aux générations futures. Autour de notre institution, unissons donc tout le monde : jeunes et vieux, femmes et hommes,

responsable gouvernementaux, fonctionnaires, agents des forces de l'ordre, représentants des médias, opérateurs du secteur privé, organisation de la société civile et universitaire pour combattre ensemble ce phénomène de corruption », a lancé Emmanuel Ollita Ondongo.

Bien que la corruption demeure un défi, il a fait savoir que le Congo, à travers une série de normes, de mesures et de règles instaurées afin de renforcer le régime juridique et réglementaire, est engagé dans cette lutte. Avec les efforts entrepris, il a commencé à remonter sur l'échelle du classement de Transparency international en passant du 165e rang au 162e.

« La corruption demeure un défi qui ne saurait être l'affaire des seuls gouvernants. Ce combat contre la corruption devrait requérir la volonté de tous... La sensibilisation menée depuis l'année dernière ainsi que les résultats des enquêtes en cours de traitement ne manqueront pas de faire bouger davantage les lignes », a indiqué Emmanuel Ollita Ondongo.



Emmanuel Ollita Ondongo/Adiac

Notons que la célébration de cette journée est l'occasion de

renforcer la détermination, la concentration et l'expertise nécessaire pour lutter contre les nombreuses facettes de la corruption à laquelle le monde et l'Afrique font face.

Gloria Imelda Lossele

« La corruption demeure un défi qui ne saurait être l'affaire des seuls gouvernants. Ce combat contre la corruption devrait requérir la volonté de tous... La sensibilisation menée depuis l'année dernière ainsi que les résultats des enquêtes en cours de traitement ne manqueront pas de faire bouger davantage les lignes »

BASSIN DU CONGO

Marie Thérèse Itongo élue secrétaire générale de la Cicos

La sixième session extraordinaire du Comité des ministres de la Commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a élu le 7 décembre, à Brazzaville, pour un premier mandat de cinq ans, Marie Thérèse Itongo en qualité de secrétaire générale de cette institution.



ministre d'Etat Firmin Ayessa entouré des ministres membres de la Cicos./DR

Au terme de la session sous la supervision du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo, président en exercice du Comité des ministres de la Cicos, Emile Ouosso, les délé-

gués des six pays membres, notamment l'Angola, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la République démocratique du Congo et le Gabon, ont élu à l'unanimité Marie Thérèse Itongo,

docteur en géographie physique, géographie du risque, comme nouvelle secrétaire générale de la Cicos. Le comité a, par ailleurs, recommandé que la passation de service ait lieu le 12 janvier

2023 au siège de la Cicos à Kinshasa.

Examinant le point 2 concernant les relations Socotraf/RVF, le Comité des ministres a décidé de l'envoi de ce dossier aux experts pour son analyse approfondie et sa proposition pertinente aux ministres pour conclusion en y ajoutant les relevés de taux de redevance et la recherche des ressources additionnelles auprès des partenaires au développement pour un meilleur entretien des voies navigables de la sous-région.

Au titre des divers, un seul point a été inscrit. Il s'agit de la gestion de l'Ecole régionale de formation aux métiers de la navigation intérieure par un cadre gabonais,

qui aura pour hiérarchie un secrétaire général de même nationalité. Cette question a été envoyée au secrétaire général entrant pour avis juridique au Comité des ministres lors de sa prochaine session pour validation.

Clôturant les travaux, le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, représentant le Premier ministre, a félicité la nouvelle secrétaire générale et lui a souhaité bon vent. « Tenez ferme la barre Cicos, vous en avez les capacités. Le Comité des ministres en portant son choix sur vous les a solennellement reconnues. Tout est donc bien, qui finit bien », a-t-il poursuivi.

Guillaume Ondze

DROITS HUMAINS

Des efforts pour améliorer les conditions de vie des autochtones

Un atelier d'appropriation du Plan d'action national d'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones 2022-2025 se tient à Brazzaville pour poursuivre les efforts déjà engagés dans ce sens.

« Le pays est dans une dynamique irréversible de la promotion et la protection des droits des peuples autochtones », a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, ouvrant les travaux de l'atelier d'appropriation du Plan d'action national d'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones 2022-2025, le 7 décembre à Brazzaville.

Cet atelier, selon le ministre, permettra de définir les modalités de mise en œuvre de ce plan d'action en espérant que le nouveau cadre institutionnel facilitera la coordination des actions en faveur des autochtones. Il est, en effet, question de garantir à chaque Congolais de cette couche sociale les services sociaux



Le ministre de la Justice ouvrant les travaux de l'atelier/DR

adaptés et accessibles en que les autres citoyens. agences du système des Nations unies au Congo, Chris

« Le pays est dans une dynamique irréversible de la promotion et la protection des droits des peuples autochtones »

Mburu, cet atelier est une opportunité pour définir les meilleurs axes prioritaires du Plan d'action en faveur des autochtones. « Le comité interministériel de suivi et d'évaluation de la promotion et de la protection des droits des peuples autochtones attend les conclusions de cet atelier pour commencer ses travaux », a souligné le diplomate onusien.

En rappel, le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones a indiqué que de 2009 à nos jours, le pays a adopté trois plans d'action qui visent à améliorer la qualité de vie des peuples autochtones mais des insuffisances se sont révélées. La dynamique engagée par cet atelier va contribuer à les réduire pour le bien et mieux être des peuples autochtones.

Rominique Makaya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les vacataires vont reprendre le sit-in la semaine prochaine

A compter du 12 décembre, les enseignants vacataires vont relancer leurs manifestations qui ne prendront fin qu'au moment où une solution sera trouvée à leurs revendications.

« Ayant constaté le non aboutissement des clauses consignées dans le relevé des conclusions issues de la réception du collectif des enseignants vacataires de l'université Marien-Ngouabi par la primature en date du 17 octobre 2022, relatives au recrutement de ces derniers en qualité de permanents et au paiement des heures de vacation des années académiques 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, le collectif des enseignants vacataires s'est vu obligé de reprendre ses manifestations suspendues le lundi 17 octobre 2022 », indique la lettre d'information que ce collectif a adressée au président de l'Université Marien-Ngouabi, le 7 décembre.

Il convient de rappeler que dans la matinée du 17 octobre dernier, les enseignants vacataires avaient organisé un sit-in à la présidence de

l'Université Marien-Ngouabi. Une manière d'attirer l'attention sur leurs revendications : le recrutement et le paiement des quatre ans d'arriérés des heures de vacation. Le même jour, des négociations avaient été amorcées entre leur collectif et la primature. Lesquelles négociations ont abouti à la signature d'un protocole d'accord en vue d'apurer les arriérés de vacation.

Aujourd'hui, les enseignants vacataires constatent le non aboutissement des clauses consignées dans le relevé des conclusions des pourparlers entre les différentes parties. Ainsi, le rythme de travail à la présidence de l'Université Marien-Ngouabi sera ponctué des concerts de casseroles. Ce qui va perturber les cours au niveau des différents établissements de l'alma mater.

Rominique Makaya



Les enseignants vacataires vont manifester la semaine prochaine/Adiac

AFFAIRES

Vingt investisseurs du Medef en mission d'exploration au Congo

Une délégation de vingt opérateurs économique du Mouvement des entreprises de France (Medef) séjourne depuis quelques jours au Congo. Le 8 décembre à Brazzaville, lors d'un échange, ils ont exprimé au ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, le désir de développer de grandes activités économiques dans divers domaines.

A la lumière des informations reçues de l'Uni-Congo et auprès de leurs collègues opérateurs économiques congolais, les investisseurs du Medef se sont intéressés à développer des activités économiques au Congo.

Ils entendent investir, entre autres, dans les secteurs de l'agriculture au sens large du terme, de l'énergie, de l'automobile, des technologies et du numérique ainsi que de l'aviation, dans le cadre du partenariat public-privé, en vue d'impulser la diversification de l'économie. « Nous avons fait au ministre d'Etat le point des attentes internationales de développement économique dans divers secteurs, dont ceux de l'énergie, les infrastructures, le numérique, l'agriculture ainsi que dans bien d'autres domaines économiques qui intègrent les objectifs du Plan national de développement. Pour sa part, le ministre nous a rappelé les objectifs et les attentes du gouvernement », a souligné

le chef de délégation du Medef, Jean Marie Guelaud.

Présentant les opportunités d'affaires qu'offre le pays, Jean-Jacques Bouya a souligné à la délégation du Medef que le Congo, doté d'une superficie de 342 000 km², avec 5 millions d'habitants, regorge d'énormes potentialités économiques. Il leur a fait savoir que dans sa politique de diversification de son économie, le pays attend beaucoup du secteur privé, dans le cadre du partenariat public-privé.

« Pour le Congo, l'appui du secteur privé aujourd'hui est d'une importance capitale et devient la clé de voute pour impulser son développement économique. Pour atteindre cet objectif du gouvernement contenu dans le Plan national de développement 2022-2026, le pays a mis en place des conditions propices à un meilleur investissement », a indiqué Jean Jacques Bouya.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT

Les travaux des états généraux étendus à la diaspora

Le Haut-Commissariat à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche invite la communauté éducative de la diaspora congolaise en Europe aux débats et réflexions stratégiques sur l'amélioration du système éducatif.

Les états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche ont été lancés par le Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, depuis le 13 septembre dernier, à Brazzaville. Ils visent à trouver des approches novatrices pour la résolution des problèmes qui minent le système éducatif.

A Paris, dans la salle verte de l'ambassade du Congo en France, le 17 décembre, sur invitation de Hellot Matson Mampouya, les représentants des parties prenantes au système éducatif congolais sont appelés à poursuivre le chantier de la réforme d'un système éducatif en quête de résolution des problèmes et défis identifiés.

L'édification d'un nouveau système éducatif au Congo se présente comme étant un projet complexe et ambitieux. De ce fait, associer les efforts de tout un chacun, que ce soit des Congolais au pays ou de ceux de l'étranger, s'avère être une contribution patriotique. Car il s'agit-là de cerner tous les aspects de la problématique et de définir ensemble les orientations, directives et instructions pour une école efficace au service des générations futures.

Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE DE L'OUEST

Les citoyens veulent la matérialisation de la force anti coups d'Etat et djihadisme

La décision prise courant ce mois de décembre à Abuja, au Nigeria, par les dirigeants de créer une force régionale vouée à intervenir non seulement contre les terroristes mais aussi en cas de coup d'Etat, comme certains pays l'ont connu depuis deux ans, est largement encensée par la population. Depuis qu'elle a été rendue publique, des voix s'élèvent partout, appelant à concrétiser cette mesure devant permettre de restaurer la paix et la sécurité là où le besoin se fait sentir.

La concrétisation d'une force régionale antidjihadiste et contre les coups d'Etat est voulue dans tous les Etats de la région. Et presque tout le monde croit que l'organisation régionale a les moyens d'une telle politique ainsi que la capacité nécessaire de faire face à des situations de putsch où que cela intervienne.

On se souvient qu'en janvier 2017, l'ancien chef de l'Etat gambien, Yaya Jammeh, qui refusait de céder le pouvoir au président élu, avait fini par fuir son pays face à la pression de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) qui menaçait d'intervenir militairement pour qu'Adama Barrow puisse prendre ses fonctions.

Pour donner suite à l'engagement des chefs d'Etat de la Cédéao ou leurs représentants réunis dans la capitale fédérale du Nigeria, des responsables militaires de la ré-

gion vont se retrouver dans la deuxième moitié de janvier 2023 pour discuter des modalités d'établissement de la force régionale. Cela s'avèrera nécessaire puisque l'insécurité est un facteur primordial des coups d'Etat militaires qui ont secoué la région depuis 2020, notamment au Mali, au Burkina et, pour d'autres raisons, en Guinée.

La question du financement de la prochaine force régionale préoccupe tout autant les dirigeants de la Cédéao dont les armées nationales n'ont pas assez d'équipements militaires et préfèrent coopérer avec des acteurs extérieurs : Organisation des Nations unies, France, Russie, pour ne citer que ces exemples. C'est pour cela qu'en la matière, ils ont « décidé de ne pas s'en remettre uniquement aux contributions volontaires qui ont déjà montré leurs limites », mais

entendent demander le soutien des partenaires.

Pour le président de la Commission de la Cédéao, Omar Touray, la décision de créer une force militaire régionale face aux coups d'Etat et au djihadisme est on ne peut plus « salutaire » pour les pays membres de l'espace communautaire.

Les Etats prennent en main leur propre sécurité

« Les dirigeants de la Cédéao ont décidé de recalibrer notre architecture sécuritaire. Il s'agit de prendre en main leur propre sécurité et non plus de s'en remettre à des acteurs extérieurs », a expliqué le président de la commission de l'organisation régionale.

Les chefs d'Etat et de gouvernement sont « résolus à établir une force régionale qui interviendra en cas de besoin, qu'il s'agisse de sécurité, de terrorisme ou

de rétablir l'ordre constitutionnel dans des Etats membres », a assuré Omar Touray. Ce qui est indispensable puisque plusieurs pays de la région sont en proie à la propagation djihadiste qui, partie du nord du Mali, a gagné le centre de ce pays, mais aussi le Burkina Faso et le Niger, et s'étend vers le sud et le golfe de Guinée.

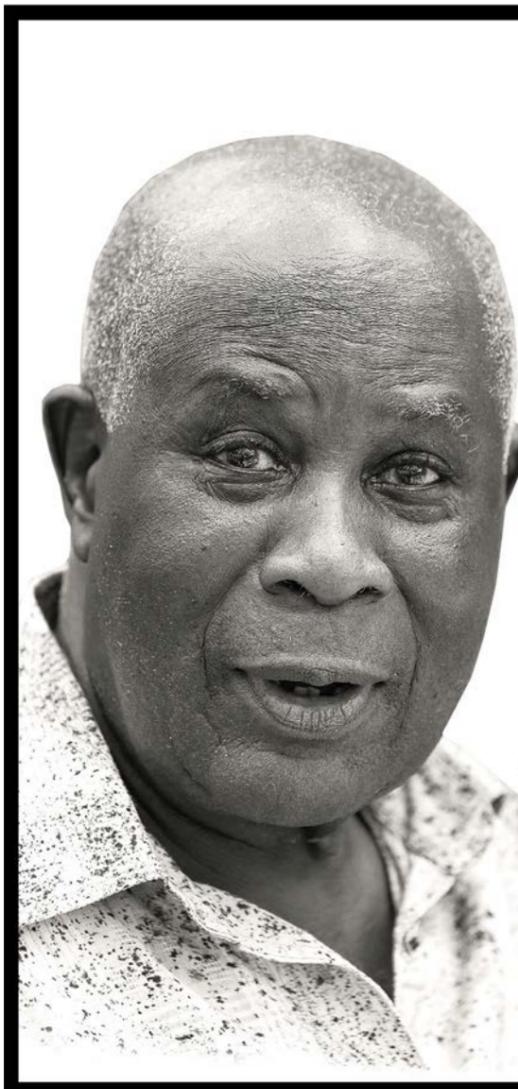
En attendant les conclusions de la rencontre des responsables militaires, la situation politique au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, trois pays dirigés par des juntes militaires, préoccupe la Cédéao. Inquiète d'instabilité et de contagion, l'organisation régionale fait pression depuis des mois pour un retour aussi rapide que possible des civils à la tête de ces Etats suspendus des organes décisionnels de la Cédéao. Deux d'entre eux, notamment le Mali et le Burkina, sont gravement ébranlés par la propaga-

tion djihadiste. Ils ont été le théâtre de deux putschs en l'espace de moins d'un an.

La pression faite sur les juntes au pouvoir les a amenées à revoir leur politique. En effet, les militaires se sont engagés sous cette contrainte à céder la place au bout de deux ans et d'une période dite de transition au cours de laquelle ils disent tous vouloir « refonder » leur Etat. Ce qui n'empêche nullement les dirigeants ouest-africains d'examiner minutieusement les actes accomplis par les uns et les autres sur la voie de ce qu'ils appellent un « retour à l'ordre constitutionnel ».

Les dirigeants des Etats d'Afrique de l'Ouest ont, en outre, saisi l'occasion de leur rencontre à Abuja pour exiger de launte au pouvoir au Mali qu'elle libère avant janvier les quarante-six soldats ivoiriens prisonniers depuis juillet sous peine de sanctions.

Nestor N'Gampoula



IN MEMORIAM
GEORGES MABONA
7 Avril 1937 - 5 Novembre 2022

de

Afin de commémorer religieusement les « 40 jours » de son rappel à Dieu, des messes seront célébrées pour le repos de son âme

📍 **Brazzaville,**
en la Basilique Sainte-Anne du Congo
Mercredi 14 décembre 2022 à 14h00
Messe d'action de grâce

📍 **Pointe-Noire,**
en la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption
Samedi 17 décembre 2022 à 9h30
Messe d'action de grâce

Vous y êtes aimablement conviés

de

COMMUNIQUÉ

Sortie officielle de l'Association des anciens élèves du CEG 8 février 1964 en sigle 2AEC8F.

Le 15 décembre 2022 au n°46 avenue de la Tsiémé chez «Maman Florance».

Pour adhésion merci de contacter le :

Tel : +242 06 991 13 13

Le siège est situé au n°58 Av de France à Poto Poto BZV

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Malela Emerentienne Florida, je souhaiterais être appelée Malela-Loubaki Emerentine Florida.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois mois.

10^e SOMMET OEACP

Le Congo plaide en faveur des PME

Au 10^e sommet de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) à Luanda, en Angola, la ministre congolaise en charge des Petites et moyennes entreprises (PME), Jacqueline Lydia Mikolo, a fait un plaidoyer d'intérêt commun afin que cette organisation s'appuie sur des mécanismes déjà mis en œuvre au sein des États.

Dans son exposé et ses différentes interventions, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a évoqué la nécessité pour l'OEACP de prendre en compte les stratégies déjà mises en œuvre au sein des États dans la définition d'une stratégie commune et globale. « On ne peut pas apporter un financement sans s'appuyer sur les besoins réels des entreprises locales et les institutions qui existent, notamment les chambres de commerce, les fonds de garantie mis en place par les États pour l'essor des entreprises et du secteur privé », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, elle a souligné le fait qu'en Afrique centrale, les difficultés subsistent en matière de financement, de transferts, des relations financières avec les autres zones économiques. Il faut une stratégie appropriée pour aider



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo faisant le plaidoyer/DR

les banques centrales de cette sous-région à pallier ces difficultés de façon durable.

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat n'a pas manqué de présenter à ce sommet les mesures que le gouvernement congolais prend en vue de l'éclosion des entreprises dans l'option de la diversification de l'économie congolaise. Il s'agit, entre autres, de la mise en place du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises ; de la simplification des procédures de création d'entreprises ; de la poursuite des réformes d'une fiscalité souple adaptée aux promoteurs de projets, à la valorisation et la compétitivité des produits locaux, à l'accès au financement...

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

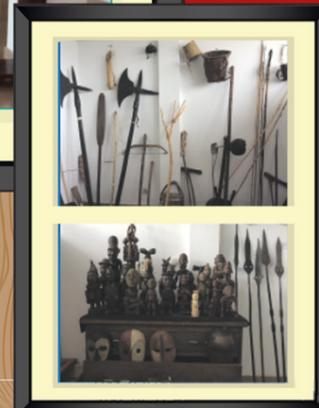
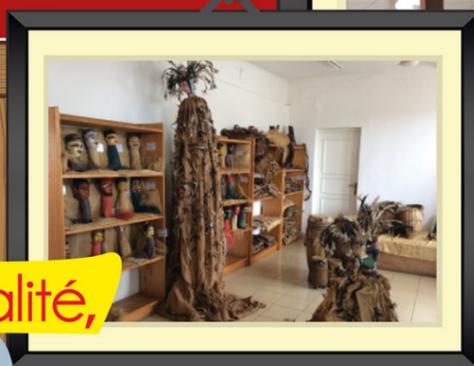
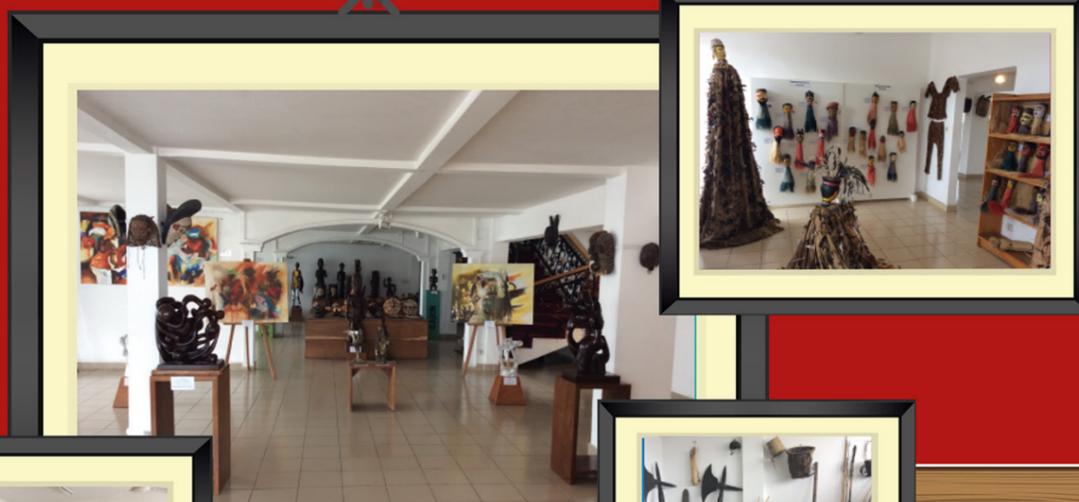
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

Liberté
Créativité
Diversité

**06
10**
Déc.
2022

**INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO**

- RENCONTRES PROFESSIONNELLES
- CONFÉRENCES ET TABLES RONDES
- ATELIERS • PROJECTIONS

ABONNEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX DU FESTIVAL
POUR NE RIEN MANQUER DU PROGRAMME



MARCHÉ FINANCIER

La BDEAC lance un nouvel emprunt obligataire pour 78 milliards FCFA

Le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), Dieudonné Evou Mekou, a procédé à l'ouverture, le 7 décembre à Brazzaville, de l'opération de l'emprunt obligataire « BDEAC 6% net 2022-2029. Le montant de 78 milliards francs CFA recherché vise à financer les projets intégrateurs et de développement au sein de la sous-région Afrique centrale.

L'emprunt obligataire par appel public à l'épargne lancé par la BDEAC est affilié à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), le marché financier unifié des pays de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC). Ce nouvel emprunt obligataire, la troisième opération consécutive de la banque, fait suite au succès des précédents emprunts de 100 milliards FCFA réalisés sur le marché sous-régional en 2020 et 2021.

L'opération financière est, en effet, ouverte à tous les investisseurs déten-

teurs d'un compte bancaire, notamment des artisans, salarié d'entreprise, fonctionnaire, chef d'entreprise, entreprise. La banque émettrice a même proposé un taux d'intérêt de 6% pour inciter les investisseurs à l'emprunt d'une maturité de 7 ans, dont les souscriptions vont du 7 au 21 décembre 2022. Avec ce troisième emprunt, a assuré Michelle Atangana, la cheffe de file des investisseurs, la BDEAC devrait boucler sur une note positive son programme triennal de recherche de financements, lancé en 2020.

L'enveloppe recherchée, d'après le pré-



sident de la BDEAC, constitue la troisième phase du plan de financement de 300 milliards FCFA, pour la période 2020-2022, approuvé par l'assemblée générale. Elle devrait consolider la promptitude de la Banque à répondre aux différents appels de fonds, dans le cadre des projets intégrateurs ; et appuyer la relance économique par un renforcement du financement du secteur privé. « Nous devons tous contribuer à la création des conditions de développement, en mettant nos économies et autres bas de laine, aussi modestes soient-ils, au service du développement de notre communauté. C'est pourquoi c'est véritablement un appel public

à toutes les épargnes ! mais surtout la vôtre. Vous, cadres d'entreprises qui avez pu mettre quelques milliers de francs de côté ; c'est aussi à vous, hommes d'affaires et opérateurs économiques, que cette opération s'adresse », a martelé Dieudonné Evou Mekou.

Pour l'accompagner dans cette opération, la BDEAC a retenu cinq banques congolaises de bourse co-chef de file, à savoir : LCB capital, Société générale Congo, Banque postale du Congo, Crédit du Congo et BCI. Le consortium d'arrangeurs a la mission d'informer et accompagner les investisseurs désireux de souscrire, a insisté Michelle Atangana.



NÉCROLOGIE



La famille Balimba informe les parents, amis, connaissances et les agents des Dépêches de Brazzaville, du décès de leur fils, neveu et frère Bienvenu Balimba, survenu le 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto arrondissement 3 Brazzaville.

La Chambre nationale des notaires du Congo a la tristesse de porter à la connaissance des notaires du Congo, à la grande famille de la justice ainsi qu'aux parents, usagers, amis et connaissances le décès de maître Jean-Marie Moussounda, notaire, survenu le jeudi 1^{er} décembre 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°30 rue Aba, en passant par l'avenue Andrade, arrêt pharmacie, cité des 17, Moukondo. Ladite Chambre présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique de l'illustre disparu.



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Germain Batamio, Gilbert Miantama, Marcel Louzolo, Henriette Yengo et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, les anciens élèves du CEG de Boko promotion 69 à 73, les anciens élèves et professeurs de l'École général Leclerc, amis et connaissances du décès de leur frère, père, oncle Tandat Fidèle, alias Fanta, survenu le 22 novembre 2022 à Brazzaville des suites d'un AVC. La veillée mortuaire a lieu au quartier Ngambio la base derrière le camp Comus au n° 1 de la rue Matoumbou. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de son serviteur Fanta.

IN MEMORIAM

A l'occasion du 40^e jour de la disparition de la veuve Tsono Pierre, née Egnanga Obambi Colette, inhumée le 31 octobre dernier au cimetière de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, MM. Pascal Tsono Eloga, Parfait Wilfried Douniama, Jean Mesmin Akiera Mbongo et Antoine Roger Obambi, ainsi que les enfants Tsono prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites le dimanche 11 décembre 2022 à Brazzaville précisément en la paroisse Saint-Joseph, à Talangaï Petit-Chose à 6 h 15, et en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, à 7h. C'est ici l'occasion pour nous de remercier vivement tous ceux qui nous ont soutenus moralement et physiquement durant cette douloureuse épreuve. Maman, vos empreintes restent à jamais marquées dans nos pensées. C'est aujourd'hui, plus que jamais, que nous apprécions la valeur de vos efforts, la justesse de votre éducation et le caractère précieux de vos conseils. Repose en paix chère maman!



DÉFORESTATION

L'UE signe un accord inédit interdisant les importations des produits forestiers

L'Union européenne (UE) a scellé un accord sans équivalent à ce jour pour interdire l'importation de produits s'ils contribuent à la déforestation, à quelques jours de la COP15 biodiversité, au Canada.

Le cacao, le café, le soja, l'huile de palme, le bois, la viande bovine et le caoutchouc sont concernés, ainsi que plusieurs matières associées (cuir, ameublement, papier imprimé, charbon de bois...), selon le texte conclu entre le Parlement européen et les Etats membres de l'UE. «Il s'agit d'une première dans le monde ! C'est le café du petit-déjeuner, le chocolat que nous mangeons, le charbon dans nos barbecues, le papier de nos livres. C'est radical», s'est félicité le président de la commission Environnement au Parlement européen, Pascal Canfin. A l'orée de la COP15 biodiversité à Montréal, au Canada, la décision de l'UE «non seulement change les règles du jeu de la consommation européenne, mais crée une incitation énorme pour les autres pays à changer leurs pratiques», a déclaré Anke Schulmeister-Oldenhove, de l'organisation non gouvernementale WWF, pendant que Global Witness voyait en ce

geste «un moment historique».

L'UE, deuxième destructeur de forêts tropicales derrière la Chine

A l'origine de 16 % de la déforestation mondiale par le biais de ses importations (majoritairement de soja destiné à l'alimentation des animaux d'élevage et huile de palme, chiffres de 2017), l'UE est le deuxième destructeur de forêts tropicales derrière la Chine, selon le WWF. L'importation dans l'UE sera interdite si ces produits sont issus de terres déboisées après décembre 2020. Les entreprises importatrices, responsables de leur chaîne d'approvisionnement, devront prouver la traçabilité via des données de géolocalisation des cultures, qui pourront être associées à des photos satellitaires. Le texte avait été proposé en novembre 2021 par la Commission européenne et repris dans ses grandes lignes par les Etats. Mais les Eurodéputés avaient voté en septembre der-

nier pour le renforcer significativement, en élargissant la gamme de produits concernés, en particulier au caoutchouc, absent de la proposition initiale.

Préserver la forêt mais aussi d'autres écosystèmes menacés

Le Parlement européen avait aussi réclamé d'étendre le champ du texte à d'autres écosystèmes boisés menacés, comme la savane du Cerrado (Brésil, Paraguay, Bolivie), dont provient une grande partie des importations européennes de soja. L'accord trouvé entre eurodéputés et Etats stipule que cette extension «à d'autres terres boisées» devra être envisagée au plus tard un

an après l'entrée en vigueur du texte. De même, après deux ans, la Commission est tenue d'étudier une possible extension à d'autres produits (comme le maïs, que les eurodéputés voulaient cibler dès maintenant) et écosystèmes riches en stockage de carbone et en biodiversité (tour-

lon les dommages environnementaux, pourront atteindre jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel dans l'UE. Le WWF pointe néanmoins un «texte imparfait». L'inclusion immédiate des savanes «aurait fait une immense différence pour des écosystèmes en danger permanent», indique Anke

«C'est une avancée majeure (...) Mais les gouvernements européens devraient avoir honte de laisser des failles»

bières...), mais aussi au secteur financier, une autre demande forte du Parlement.

Des contrôles et des amendes prévus

Des règles strictes de mise en oeuvre ont été adoptées : au moins 9 % des volumes importés depuis les pays où le risque de déforestation est élevé devront être contrôlés et les amendes, calculées se-

Schulmeister-Oldenhove, regrettant une définition de la déforestation limitée à «la conversion» en terres cultivées, sans inclure tous les dommages au sein d'aires forestières. «C'est une avancée majeure (...) Mais les gouvernements européens devraient avoir honte de laisser des failles», a déclaré John Hyland, de Greenpeace.

Noël Ndong

ALLEMAGNE

Mise en échec d'une tentative de coup d'Etat

Des procureurs allemands ont déclaré que des suspects projetaient des attaques pour créer un chaos national dans le but d'attaquer le Parlement et prendre le pouvoir.

Les autorités allemandes ont annoncé, mercredi, l'arrestation d'un groupe de personnalités d'extrême droite et d'anciens officiers militaires accusés d'avoir planifié un «coup d'Etat». «Les autorités compétentes ont déjoué une tentative de coup d'Etat en lançant des attaques visant à semer le chaos dans le pays et à prendre le pouvoir», a déclaré le parquet fédéral dans un communiqué.

Au moins cinquante-deux suspects ont participé à ce plan, dont un groupe affilié au Mouvement des citoyens du Reich (extrême droite), et d'anciens officiers militaires, selon le même communiqué. Cette source a ajouté que les «suspects ont été arrêtés dans le cadre d'une vaste opération de sécurité lancée par les autorités compétentes avec la participation de 3 000 agents sécuritaires, au cours de laquelle des perquisitions domiciliaires ont eu lieu dans onze des seize États allemands».

Concernant cette opération sécuritaire, les procureurs ont déclaré que «vingt-deux citoyens allemands ont été arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés d'appartenir à un mouvement terroriste». Ils ont ajouté que «trois autres personnes, dont un citoyen russe, sont soupçonnées de soutenir le mouvement, tandis que vingt-sept autres font actuellement l'objet d'une enquête». Parmi les suspects figurent également un soldat de l'élite des forces spéciales allemandes «KSK» et un certain nombre de réservistes de l'armée allemande, précise la source. Selon le journal allemand «Bild», un ancien député du parti de droite Alternative pour l'Allemagne serait parmi les détenus, sans dévoiler son nom. Le ministre allemand de la Justice, Marco Bushmann, a décrit les perquisitions comme une «opération anti-terroriste» et a ajouté que «les suspects ont peut-être planifié une attaque armée contre les institutions de l'État». Le Mouvement des citoyens du Reich, fondé en novembre 2021, ne reconnaît pas le système politique allemand existant ni l'État allemand dans sa forme actuelle, et reconnaît, en revanche, l'Empire allemand.

Noël Ndong

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 51, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT EN SANTÉ

Lancement du processus des notes conceptuelles

A travers le Comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (CCM-RDC), le ministère de la Santé publique a organisé une assemblée générale extraordinaire en vue de lancer le processus d'écriture des notes conceptuelles de ces trois maladies pour le nouveau modèle de financement⁴ (NMF4), période 2024-2026, afin d'accélérer la riposte.

L'élaboration du nouveau Plan national de développement sanitaire 2023-2027, a indiqué le ministre Jean-Jacques Mbungani, coïncide avec l'approbation, en novembre dernier par le Conseil d'administration du Fonds mondial, de l'allocation d'un financement à la République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre du NMF4 pour la période 2024-2026, conformément à sa stratégie « combattre les pandémies et bâtir un monde meilleur et plus équitable ».

Le lancement du processus d'écriture de la note conceptuelle NMF4, prélude à l'accès au financement octroyé, a-t-il ajouté, est important dans le contexte actuel où sévissent encore des pathologies combien mortelles et dévastatrices telles que la résurgence des foyers épidémiques de la maladie à virus Ebola, la rougeole, le choléra. « Ce financement permettra



Les membres du Comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme/DR

de contribuer à la prévention et à la réponse contre ces maladies, l'accélération du déploiement des innovations, mais également à l'accès à tous aux ser-

vices des soins de qualité, conformément à la vision du président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Ce processus pour la subvention à venir se ré-

véle propice d'analyse, avec toutes les parties prenantes, de l'impact du financement du secteur, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre des interventions appro-

Ce financement permettra de contribuer à la prévention et à la réponse contre ces maladies, l'accélération du déploiement des innovations, mais également à l'accès à tous aux services des soins de qualité, conformément à la vision du président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

priées pour la lutte contre les trois maladies, tout en capitalisant les acquis des revues internes et externes conduites au sein du secteur», a-t-il indiqué.

A cette même occasion, le ministre Jean-Jacques Mbungani a félicité tous les participants pour la qualité des échanges ainsi que les orientations qui se sont manifestées pour cet exercice d'écriture du NMF4, en incluant les lignes de grande nécessité telle que la communication afin que les résultats escomptés soient rencontrés. « Ce qui est sûr est que cette étape va nous aider à identifier les priorités sectorielles qui aideraient, une fois prises en compte, à garantir le bien-être social à la population congolaise », a-t-il souligné, invitant tous les acteurs du secteur à la solidarité pour sauver des vies, construire un avenir meilleur pour le peuple congolais.

Blandine Lusimana

SITUATION HUMANITAIRE EN RDC

Plus de 26,4 millions de Congolais auront besoin de soutien

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, a fait savoir, le 6 décembre, qu'avec le lancement de l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2023, les organisations humanitaires dans le pays estiment qu'une personne sur quatre, soit plus de 26,4 millions de Congolais, aura besoin de soutien pour reconstruire sa vie affectée par de nombreuses crises.

« Des millions de Congolais, vivant en grande majorité dans l'est du pays, continueront d'être impactés par l'insécurité alimentaire, des déplacements forcés, la malnutrition, des épidémies, causant notamment la perte de leurs moyens de subsistance », a alerté Bruno Lemarquis. Il a, par ailleurs, indiqué que les acteurs humanitaires continuent leurs opérations d'assistance malgré les difficultés d'accès et l'insécurité dans plusieurs provinces du pays. Durant les onze premiers mois de l'année, a-t-il fait savoir, plus de 4,9 millions de personnes ont reçu de l'assistance alimentaire; plus d'1,7 million de personnes souffrant de malnutrition, y compris des milliers d'enfant, ont reçu des soins nutritionnels; et un soutien scolaire a été fourni à au moins 551 000 enfants, entre autres.

Il a ajouté qu'à trois semaines de la fin de l'année, les acteurs humanitaires ont reçu 962 millions de dollars américains, équivalant à 51% de l'enveloppe totale sollicitée en début d'année lors du lancement du Plan d'action humanitaire. Pour le coordonnateur humanitaire, ce financement a permis à ce jour de fournir l'assistance à cinq millions de personnes sur les 8,8 millions ciblées. « Les ONG nationales et internationales et les agences des Nations unies travaillent d'arrache-pied pour apporter aux plus vulnérables de l'eau, des médicaments, de la nourriture, des services d'hygiène et de protection afin de leur permettre de vivre dignement », a-t-il assuré.

Bruno Lemarquis a également relevé la nécessité de s'engager tout autant, dès que des opportunités



se présentent, dans la recherche de solutions durables, en travaillant avec les acteurs du développement et de la paix. « Il est primordial que les efforts soient

conjugués sur le plan national et international pour la prévention des conflits et le retour de la paix, qui est le plus grand souhait de la population affectée

et demeure la meilleure réponse à la crise humanitaire à laquelle elle fait face », a insisté le coordonnateur humanitaire.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP dans le dur

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été accroché, le mercredi 7 décembre au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, par l'US Tshinkunku de Kananga, par la marque d'un but partout, en match comptant pour la 9^e journée de la 28^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). C'était la sixième rencontre des Immaculés de Kinshasa sans avoir enregistré la moindre victoire.

En fait, DCMP totalise 5 matchs nuls et une défaite de suite. Et pourtant, la partie a été bien enclenchée par les joueurs du nouveau coach Guy Bukasa, avec l'ouverture du score à la 9^e minute par l'entremise du milieu offensif Ricky Tulengi. Mais à la 23^e minute, Jacques Nkunku Kumpundu a égalisé pour les « Sangha Bilembi » du Kasai, privé cependant de leur buteur attitré, Horso Mwaku.

Depuis le début de la saison, DCMP peine à décoller. Le président du club, Paul Kasembele a, au cours d'une conférence de presse, tapé du poing sur la table, notant que l'équipe ne « reste que de nom ». Il a eu à limoger le technicien congolais de Brazzaville Barthélémy Ngatsono pour insuffisance de résultat. Et l'arrivée de nouvel entraîneur principal Guy Bukasa ne se fait pas encore sentir



Un match entre Dcnp et Tshinkunku le 7 décembre 2022 à Kinshasa/DR

alors que le club a besoin de meilleurs résultats dans l'urgence.

Après six sorties au cours de cette saison, DCMP n'a engrangé que 5 points. Tshinkunku a enregistré

son deuxième match nul de la saison, et totalise 11 points en 9 matchs disputés. Les prochains adversaires du DCMP, ce sont l'AC Kuya le 10 décembre, et le FC Renaissance du

Congo le 14 décembre. Ensuite, l'équipe se rendra dans l'est du pays pour affronter tour à tour l'AS Dauphin Noir de Goma et l'Étoile du Kivu de Bukavu.
Martin Enyimo

FOOTBALL

Les clubs contre l'auto-prise lors des voyages

Un bras-de-fer est en train de s'installer entre la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) et l'Association des dirigeants des clubs de football du Congo (Adfco).



Les dirigeants des clubs de football n'acceptent pas l'auto-prise en charge des clubs lors des voyages./DR

Le président de la commission de gestion de la Linafoot, Bosco Mwehu, a annoncé le mardi 6 décembre que les clubs de la Ligue 1 et Ligue 2 doivent désormais prendre en charge leurs déplacements à travers le pays pour disputer des matchs. « Le gouvernement de la RDC ne décaissait pas

l'argent, les clubs devaient se prendre en

« Aucun club n'effectuera le déplacement par son financement propre dans ce championnat à partir de ce jour. Tout celui qui passera outre cette observation ne va s'en prendre qu'à lui-même »

charge », a déclaré Bosco Mwehu. Cet état des choses découle de l'observation faite dernièrement par le ministre des Finances, Nicolas. Ce dernier indiquait que le budget alloué au secteur des sports a été épuisé depuis février 2022. Aussi le gouvernement ne pourra-t-il apporter son appui financier au secteur des sports. L'Adfco a mal accueilli la décision de la Linafoot, et il n'est pas question que les clubs se déplacent à leurs frais. Le communiqué officiel de ce regroupement des dirigeants des clubs de football du pays soutient : « *Aucun club n'effectuera le déplacement par son financement propre dans ce championnat à partir de ce jour. Tout celui qui passera outre cette observation ne va s'en prendre qu'à lui-même* ». Le syndicat des dirigeants de football reste, cependant, ouvert aux discussions avec la Linafoot pour trouver un terrain d'entente.

M.E.

MONDIAL 2022

Le programme complet des quarts de finale



Le programme des quarts de finale du Mondial-2022 de football après la qualification mardi du Maroc face à l'Espagne et du Portugal face à la Suisse :

Vendredi 9 décembre
Croatie-Brésil, à 16h00
Pays-Bas – Argentine à 20 h00
Samedi 10 décembre
Maroc – Portugal à 16h00
France – Angleterre à 20h00

AFP

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Ouverture festive de la sixième édition de « Feux de Brazza »

La cérémonie de lancement officiel du Festival populaire et international de musiques traditionnelles « Feux de Brazza » s'est déroulée le 7 décembre à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, en présence de la ministre chargée de l'Industrie culturelle, du maire dudit arrondissement et d'une panoplie d'invités et artistes venus de divers horizons.

« Aujourd'hui est un beau jour pour nous puisque le festival Feux de Brazza renaît de ses cendres, donc revit dans le domaine culturel de notre pays. Nous manifestons un très grand engagement pour promouvoir nos traditions et nous devons en être fiers. Et l'un des moyens de manifester notre fierté est de les célébrer. Je souhaite vivement que toute la population de Brazzaville profite de ces moments agréables que nous allons passer grâce au festival. Je déclare donc ouverte la sixième édition du festival Feux de Brazza », a dit Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.

Le public l'attendait et les artistes en avaient grandement envie. L'ouverture ainsi faite, c'est une ambiance unique et époustouflante qui a prévalu à l'esplanade du Centre national de radio et télévision (CNRTV). Instruments, sons, chants, danses, lumières... tout était calibré au millimètre près pour faire vivre à la musique traditionnelle africaine et particulièrement congolaise son heure de gloire.

Pour ce premier jour des festivités de Feux de Brazza, c'était une diversité de groupes et artistes au programme, à savoir Musée d'art, Akim condor, Kiburikiri, Ballet pende, Eyengue boye, Bana ba téké, Dj César. Pendant plus de quatre heures, les férus de la mu-



sique traditionnelle ont chanté, dansé, se sont portés et se sont suspendus dans un rythme effréné. Les numéros individuels et les tableaux d'ensemble s'enchaînaient avec une énergie folle sous les applaudissements élogieux des spectateurs. « Les passions exprimées par la musique sont sans doute moins évidentes, mais peut-être plus fortes que celles verbalisées. Elles expriment une autre vision du monde. C'est ici l'occasion

de remercier sincèrement les autorités publiques, les partenaires, les sponsors et mécènes, les artistes et tous les membres du comité d'organisation, de s'être pleinement investis pour la tenue de la présente édition », a fait savoir Romuald Mbepa, directeur général adjoint du festival Feux de Brazza.

Cette sixième édition du festival Feux de Brazza se tient du 7 au 10 décembre à Brazzaville et est axée sur le thème « Apport des

instruments de musiques traditionnelles à la rumba congolaise ». Ce, conformément à la politique nationale de promotion de la rumba congolaise, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco en 2021. Outre les spectacles à ciel ouvert tous les soirs à l'esplanade du CNRTV jusqu'au 9 décembre, Feux de Brazza s'articule également sur des ateliers et des conférences.

Merveille Atipo

MUSÉE CERCLE AFRICAIN

Des peintres exposent leurs œuvres en ce mois de décembre

La quatrième édition du salon de peinture du Congo va se dérouler du 20 décembre au 20 janvier 2023 au musée Cercle africain de Pointe-Noire.

Le salon de peinture du Congo est en train de devenir le rendez-vous incontournable des artistes peintres nationaux. Plusieurs œuvres picturales y sont exposées à cet effet. Aussi, pendant près d'un mois, les peintres et le public échantent autour de cet art.

Cette année, le salon de peinture du Congo se tient sur le thème « Peinture et histoire ». La République démocratique du Congo est l'invitée spéciale de ce salon qui est un grand moment de révisitation de la peinture congolaise. A travers les toiles exposées, le public découvre l'ingéniosité des peintres qui s'expriment en plusieurs techniques de cet art (pinceau, collage, couteau) sur des thèmes et des genres tout aussi éclectiques.

Hervé Brice Mampouya



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : 015/F/PSTAT/UCP/2022

Pays : République du Congo

Nom du Projet : projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)

Prêt n° : 70540-CG

Nom du marché : Fourniture de 8 500 paires de bottes, 8 500 imperméables et 100 gilets de sauvetages

Appel d'offres (selon le PPM) : PSTAT-015-F-AON-22

Date de Publication : jeudi 08 décembre 2022

Date de clôture : mardi 10 janvier 2023

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'association internationale pour le développement (IDA) pour le financement des activités du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Fourniture de 8 500 paires de bottes, 8 500 imperméables et 100 gilets de sauvetages.

2. Le Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des équipements de protection.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » version de juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination de Projet du PSTAT, à l'email

suivant pstatcongo@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouvertures des bureaux de 08 heures à 16 heures.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par virement bancaire.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 janvier 2023 à 12 heures 00 (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse et numéro mentionnée ci-dessous le 10 janvier 2023 à 12 heures 30 minutes (heure locale).

7. Les offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie.

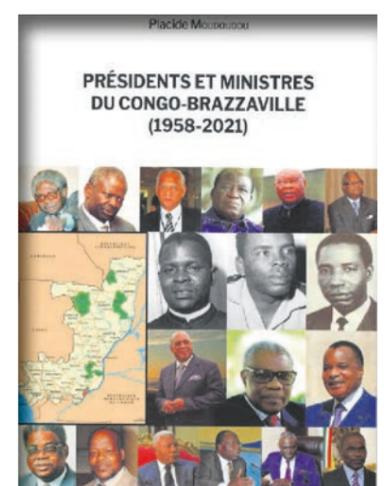
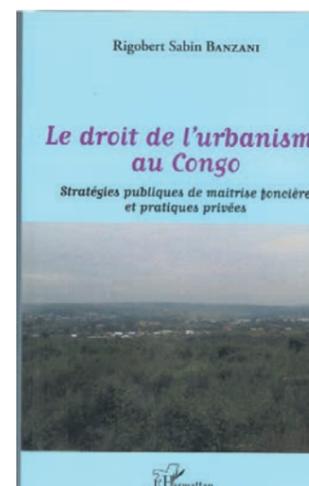
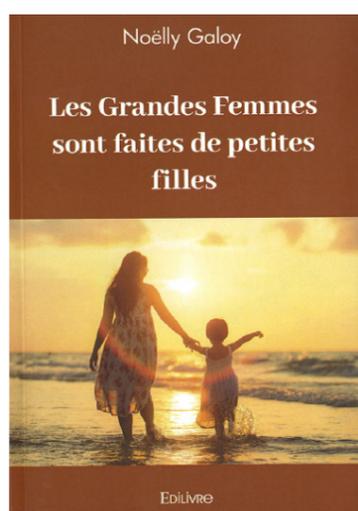
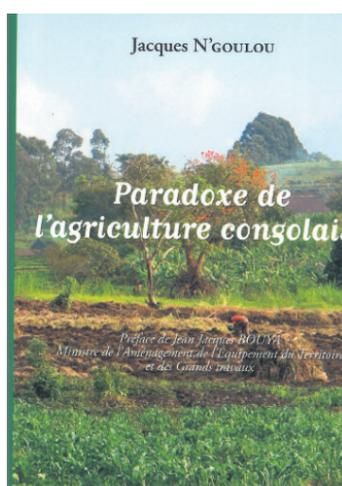
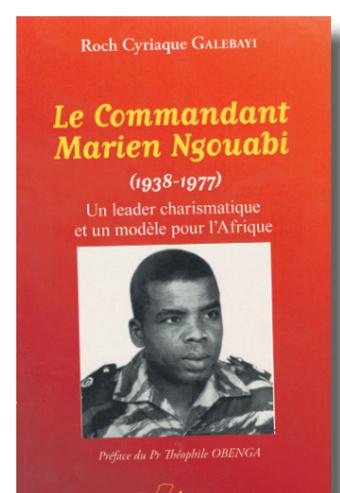
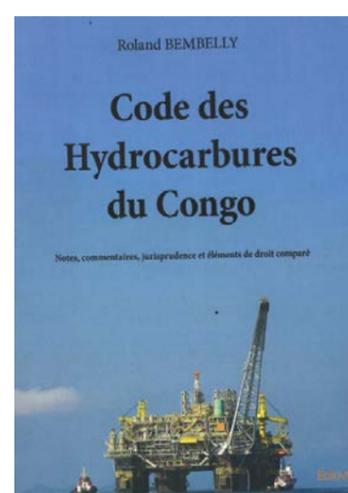
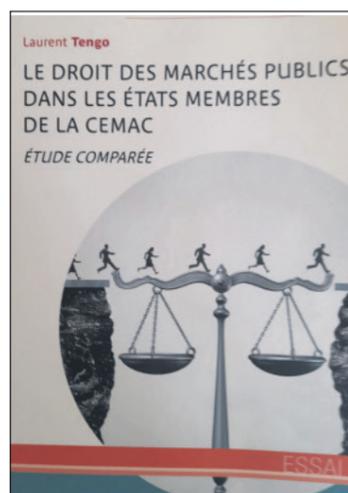
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques

A l'attention du coordonnateur du
Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
Unité de Coordination du Projet, à Brazzaville, derrière l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo tél : +242 22 613 31 08
pstatcongo@gmail.com



EN VENTE



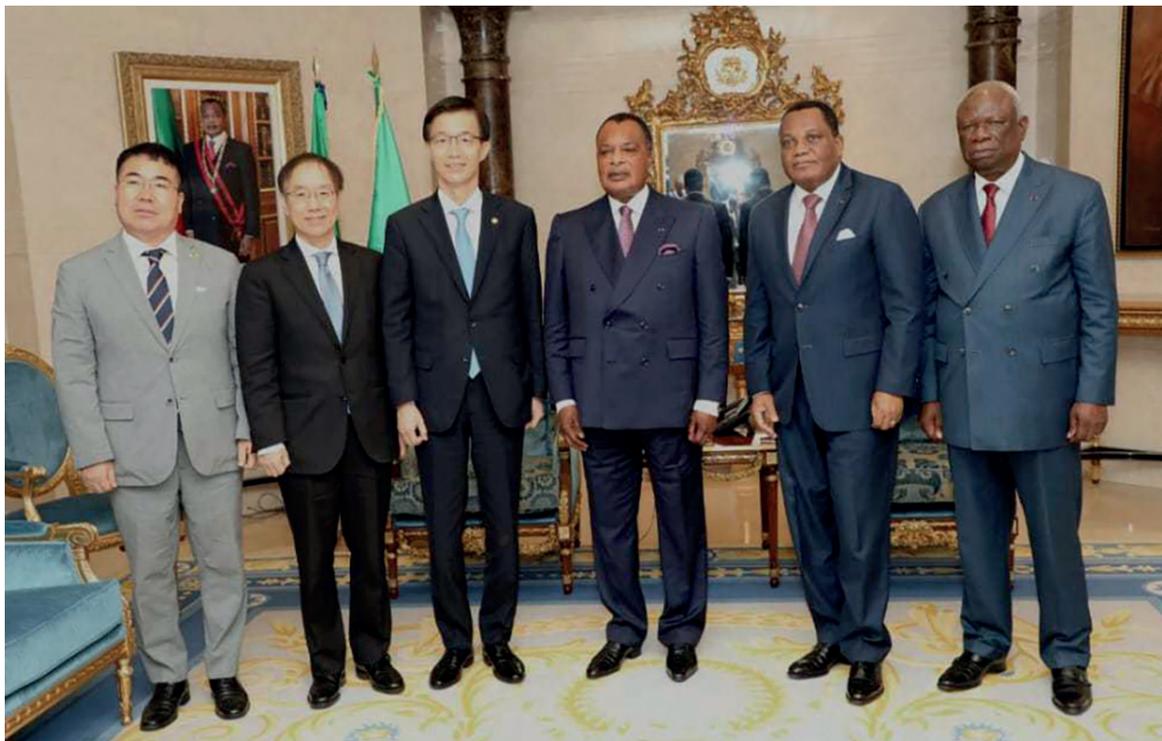
COOPÉRATION

La Corée du Sud veut investir dans la ZES de Pointe-Noire

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 8 décembre, à Brazzaville, avec le ministre Sud-Coréen du Bureau pour la coordination des politiques gouvernementales, Moon-Kyu Bang, porteur du message du président Yoon Seok-Youl.

Au cours des échanges, le président Denis Sassou N'Guesso et Moon-Kyu Bang ont exploré les projets structurants que la Corée veut réaliser dans la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire dont les travaux ont été lancés en novembre dernier.

« Cette visite a porté sur la possibilité de promouvoir la coopération bilatérale entre la République de Corée et la République du Congo. Nous sommes ici pour améliorer notre coopération, notamment dans les Zones économiques spéciales, dans le domaine de l'énergie et de la santé », a indiqué le ministre coréen du Bureau pour la coordination des politiques gouverne-



Denis Sassou N'Guesso avec Moon-Kyu Bang au terme de la rencontre/Adiac

« Cette visite a porté sur la possibilité de promouvoir la coopération bilatérale entre la République de Corée et la République du Congo. Nous sommes ici pour améliorer notre coopération, notamment dans les Zones économiques spéciales, dans le domaine de l'énergie et de la santé »,

mentales.

La coopération entre le Congo et la Corée est soutenue par deux accords : l'accord relatif à l'institutionnalisation des consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, signé le 2 février 2006 à Brazzaville, et celui portant sur la promotion et la protection réciproque des investissements, signé en novembre 2006 à Séoul, ratifié en février 2011 et entré en vigueur le 13 août de la même année.

La visite à Brazzaville du ministre coréen s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations diplomatiques que le Congo et la Corée du Sud entretiennent depuis 1962.

Yvette Reine Nzaba

COUPE DU MONDE QATAR 2022

Les affiches alléchantes pour les quarts de finale

Le Brésil affrontera ce vendredi la Croatie dans le premier quart de finale de la Coupe du monde Qatar 2022. Les deux sélections vont se croiser pour la troisième fois dans une phase finale de la Coupe du monde et la première dans un match à élimination directe.

Lors des deux précédentes rencontres, les Brésiliens avaient su tirer leur épingle du jeu en s'imposant 3-1 en ouverture de la Coupe du monde 2014 face aux Croates, confirmant ainsi leur succès 1-0 en 2006 en Allemagne lors de la phase de groupe. Cinquième fois champions du monde, le Brésil n'a pas disputé une finale depuis son dernier succès en 2002.

Il a échoué en demi-finale en 2014 1-7 face à l'Allemagne. En Russie, les Brésiliens ont été éliminés en quart de finale par la Belgique. La Croatie ayant pour meilleure performance la finale disputée en 2018 face à la France veut poursuivre sur cette lancée. Le deuxième quart de finale mettra aux prises les Pays-Bas à l'Argentine. C'est pour la deuxième fois que les deux sélections en match à élimination directe. En 2014, l'Argentine avait éliminé

les Pays-Bas en demi-finales 0-0 au temps réglementaire puis 4-2 aux tirs au but. Les Pays-Bas ont à cœur l'envie de prendre leur revanche face aux Argentins de Lionel Messi prêts à donner le meilleur pour offrir à sa star, la Pulga, la seule récompense qui manque à son palmarès. Les deux équipes se sont également croisées en 2006 dans la phase de groupe (0-0). Le vainqueur de ce match croquera en demi-finale celui du Brésil-Croatie.

Dans l'autre tableau, le Maroc qui a réalisé l'exploit d'éliminer l'Espagne en huitième pour s'offrir une première qualification pour les quarts affrontera le samedi le Portugal qui a humilié la Suisse 6-1. Les deux se sont croisées lors de la phase de groupe en Russie et le Portugal avait pris le meilleur 1-0. L'unique représentant africain encore resté en lice a donc l'occasion de prendre leur

revanche face aux Portugais en pleine forme qui convoitent aussi le prestigieux trophée.

Le dernier quart de finale met aux prises la France à l'Angleterre. C'est la première fois que les deux sélections se croisent dans un match à élimination directe. En 1966, lors de la seule coupe du monde remportée par les Three Lions, les Anglais avaient dominé les France 2-0 dans la phase de poules. C'est donc un duel entre Kylian Mbappé, meilleur buteur de la compétition avec cinq réalisations et Bukayo Saka d'un côté et de l'autre Olivier Giroud et Harry Kane, meilleur passeur de la Coupe du monde. Les Français ont à cœur la volonté de défendre leur titre face aux Anglais demi-finalistes de la dernière édition et finaliste du dernier Euro, rien n'est acquis d'avance.

James Golden Eloué

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Le Congo et le Cameroun font jeu égal

Les Diables rouges du Congo et les Lionceaux indomptables du Cameroun ont fait jeu égal 1-1, le 8 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat en ouverture du tournoi des moins de 20 ans de l'Union des Fédérations de football d'Afrique centrale qualitatif à la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.



Les Congolais tenus en échec par les Camerounais/Adiac

Les Congolais ont concédé l'ouverture du score à la 26e minute sur un penalty transformé par Djawal Kaiba consécutif à une faute de main dans la surface. Ils ont rétabli l'équilibre sur un corner repris victorieusement de la tête à la 38e minute par Jacques Georgy Ndecket Bowamba.

Le Congo jouera son prochain match le dimanche contre la République centrafricaine avec pour ambition de signer sa première victoire pour maximiser ses chances de figurer parmi les deux premiers qui seront qualifiés pour la phase finale de la CAN en Egypte 2023. Les Camerounais affronteront, quant à eux, les Leopards de la République démocratique du Congo. La compétition qui se joue sous forme d'un mini tournoi va s'achever le 14 décembre.

J.G.E.